



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E166238

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2025

ÉDITÉ LE 26/08/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/09/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BLOIS CEDEX 2016B00556

Siret : 822 639 068 00037

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6112527

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP F08431J1244000 / 001 500276/44

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP F08431J1244000 / 001 500276/44

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : GUERRA HABITAT

330 RUE ARISTIDE BOUCICAUT  
41200 PRUNIER EN SOLOGNE

Téléphone :

Portable :

Site Internet : guerrehabitat.fr

E-mail : nelly.guerra1983@gmail.com

Responsabilité légale :  
GUERRA JORGE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	12/06/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	13/07/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/07/2023
o Isolation des combles perdus	13/07/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	13/07/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	12/06/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS  
959, RUE DE LA BERGERESSE  
CS 70606  
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.